

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Oxycon On-Line Buffer

N° de produit

A-85.410.120, A-85.410.140, A-85.410.310

Numéro d'enregistrement (REACH)

Sans objet

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Réactif pour l'analyse de l'eau

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

SWAN Analytische Instrumente AG

Studbachstrasse 13

CH-8340 Hinwil

Suisse

Phone: +41 44 943 63 00

Fax: +41 44 943 63 01

Personne à contacter

M.Lendi

Courriel

info@swan.ch

Fiche de données de sécurité rédigée le

05-02-2019

Version de la fiche de données de sécurité

3.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Sans objet

Mention d'avertissement

-

▼ Mention(s) de danger

Sans objet

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Conseil(s) de prudence

- Précautions -
- générales -
- Intervention -
- Stockage -
- Élimination -

▼ **Contient**

Sans objet

▼ **2.3. Autres dangers**

Sans objet

Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. (EUH210)

▼ **Autre**

Sans objet

COV (composés organiques volatils)

Sans objet

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ **3.1/3.2. Substances/ Mélanges**

NOM :	Potassium citrate tribasic monohydrate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 6100-05-6 N° REACH: 01-2119457580-38
PROPORTION :	95-100%
CLASSIFICATION CLP :	NA

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

ATEmix(inhale, vapeur) > 20
ATEmix(dermal) > 2000
ATEmix(oral) > 2000

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

▼ **Généralités**

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

▼ **Inhalation**

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ **Contact cutané**

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

▼ **Contact visuel**

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

▼ **Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de

manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Sans objet

▼ **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucunene particulier

▼ **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunene particulier

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

▼ **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

▼ **5.3. Conseils aux pompiers**

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

▼ **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Les renversements mineurs sont ramassés à l'aide d'un chiffon. Le matériel doit être ramassé et jeté de façon à créer le moins de poussière possible. Balayer et ramasser. Doit être stocké dans des conteneurs d'élimination adaptés et bien fermés. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

▼ **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

▼ **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

▼ **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Aucune information disponible

▼ **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ **Limites d'exposition**

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

▼ **DNEL / PNEC**

Pas d'informations

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

▼ **Mesures techniques**

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

▼ **Mesures d'hygiène**

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

▼ **Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Sans objet

▼ **Généralités**

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

NA

Protection de la peau

Pas d'exigences particulières.

▼ **Protection des mains**

Gants non nécessaires

Protection des yeux

Pas d'exigences particulières.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Pas d'odeur
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible
Densité (g/cm ³)	Aucune information disponible

Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible
9.2. Autres informations	
Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité**
Pas d'informations
- ▼ **10.2. Stabilité chimique**
Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.
- ▼ **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**
Aucunene particulier
- ▼ **10.4. Conditions à éviter**
Aucunene particulier
- ▼ **10.5. Matières incompatibles**
Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.
- ▼ **10.6. Produits de décomposition dangereux**
Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
- ▼ **Toxicité aiguë**
Aucune information disponible
- ▼ **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Aucune information disponible
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Aucune information disponible
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Aucune information disponible
- Mutagenicité sur les cellules germinales**
Aucune information disponible
- Cancérogénicité**
Aucune information disponible
- Toxicité pour la reproduction**
Aucune information disponible
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**
Aucune information disponible
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**
Aucune information disponible
- Danger par aspiration**
Aucune information disponible
- ▼ **Effets sur le long terme**
Aucunene particulier

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- ▼ **12.1. Toxicité**
Aucune information disponible
 - 12.2. Persistance et dégradabilité**
- | Substance | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test | Valeur |
|-----------|--|------|--------|
|-----------|--|------|--------|

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance Potentiel bioaccumulable LogPow BCF

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

▼ 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

▼ 12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

▼ Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

16 05 06*

produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Étiquetage spécifique

Produits chimiques de laboratoire composés de substances dangereuses ou contenant de telles substances, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Emballages pollués

Pas d'exigences particulières.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

ADR/RID

14.1. Numéro ONU -
 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU -
 14.3. Classe(s) de danger pour le transport -
 14.4. Groupe d'emballage -
 Notes -
 Code de restriction en tunnels -

IMDG

UN-no. -
 Proper Shipping Name -
 Class -
 PG* -
 EmS -
 MP** -
 Hazardous constituent -

IATA/ICAO

UN-no. -
 Proper Shipping Name -
 Class -
 PG* -

14.5. Dangers pour l'environnement

-

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Seulement pour les utilisateurs professionnels

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Sans objet

Seveso

-

Sources

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

-

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Sans objet

Autre

Conformément à l'Article 31 de REACH, ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Cette fiche de données de sécurité a été créée volontairement afin de fournir des informations pertinentes comme spécifié dans l'Article 32 de REACH. Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

Admin

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

24-06-2016(2.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

24-06-2016

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830



ALPHAOMEGA. Licens nr.:3618221614, 6.5.0.3
www.chymeia.com